

Rapport intermédiaire aux porteurs de parts

31 mars 2022



Table des matières

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds	3
États financiers intermédiaires	8

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente une analyse et des explications dont l'objet est de fournir des renseignements complémentaires et supplémentaires aux états financiers du fonds d'investissement. Un exemplaire des états financiers intermédiaires a été inclus dans le Rapport intermédiaire aux porteurs de parts. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires en composant le 1-888-622-1813 ou en visitant notre site Web, à www.sprott.com, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Sprott Asset Management LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200 Bay Street, Suite 2600, P.O. Box 26, Toronto (Ontario) M5J 2J1.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

(en dollars US)

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Fiducie d'or physique Sprott (la « Fiducie ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada. Sprott Asset Management LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de la Fiducie. La Fiducie a été constituée aux fins d'investir et de détenir la quasi-totalité de son actif dans des lingots d'or physiques. La Fiducie veut offrir une option de placement qui a l'avantage d'être sûre, commode et facilement négociable en Bourse pour les investisseurs intéressés à détenir des lingots d'or physiques sans les inconvénients inhérents à un placement direct dans ceux-ci. La Fiducie a l'intention d'atteindre son objectif en investissant principalement dans des avoirs à long terme composés de lingots d'or physiques entièrement assignés et libres de toute charge, et elle ne fait pas de spéculation sur les fluctuations à court terme du cours de l'or.

Les parts de la Fiducie sont inscrites à la Bourse de New York Arca (la « NYSE Arca ») sous le symbole « PHYS », et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous les symboles « PHYS » et « PHYS.U ».

Risques

La Fiducie n'a été touchée par aucun changement important au cours de la période ayant eu une incidence significative sur son niveau de risque.

Résultat des activités

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la variation totale des profits latents sur lingots d'or physiques s'est chiffrée à 296,3 millions de dollars et aucun profit latent n'a été réalisé, comparativement à une variation des pertes latentes de 501,5 millions de dollars et à des profits réalisés de 6,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2021.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la Fiducie a émis 38 730 349 parts dans le cadre d'un programme visant un placement au cours du marché pour un produit brut de 589,8 millions de dollars et a racheté 13 719 parts pour un montant en trésorerie de 0,2 million de dollars. À titre comparatif, pour la période correspondante en 2021, la Fiducie avait émis 6 719 451 parts pour un produit brut de 98,1 millions de dollars et a racheté 2 308 797 parts contre 33,8 millions de dollars de lingots d'or et 1 322 parts pour un montant en trésorerie négligeable.

La valeur de l'actif net¹ de la Fiducie au 31 mars 2022 s'établissait à 5 887,2 millions de dollars, ou 15,41 \$ la part, contre 5 008,0 millions de dollars, ou 14,59 \$ la part au 31 décembre 2021. La Fiducie détenait 3 015 775 onces de lingots d'or physiques au 31 mars 2022, comparativement à 2 734 026 onces de lingots d'or physiques au 31 décembre 2021. Au 31 mars 2022, le prix au comptant des lingots d'or s'élevait à 1 937,44 \$ l'once, contre un prix au comptant des lingots d'or de 1 829,20 \$ l'once au 31 décembre 2021. La Fiducie a dégagé un rendement de 5,6 %, comparativement au rendement au comptant de l'or de 5,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022. À titre comparatif, pour la période correspondante de 2021, la Fiducie avait dégagé un rendement de (10,1) %, comparativement au rendement au comptant de l'or de (10,0) %.

Le cours de clôture des parts était de 15,37 \$ à la NYSE Arca et de 15,38 \$ à la TSX au 31 mars 2022, contre 14,36 \$ à la NYSE Arca et 14,33 \$ à la TSX au 31 décembre 2021. Ces parts sont libellées en dollars américains sur les deux Bourses. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, les parts de la Fiducie se sont négociées sur la NYSE Arca à un escompte moyen sur la valeur liquidative d'environ 0,9 %, comparativement à 1,4 % pour la période correspondante de 2021.

La Fiducie paie ses propres charges, lesquelles comprennent notamment les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les frais du fiduciaire, les coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts, les charges d'administration, les frais de dépôt et d'inscription à payer aux organismes de réglementation des valeurs mobilières et aux Bourses visées, les frais d'entreposage des lingots d'or physiques et toutes les charges liées au Comité d'examen indépendant de la Fiducie. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les charges d'exploitation² se sont établies à 0,5 million de dollars, contre 0,5 million de dollars pour la période correspondante de 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les charges d'exploitation ont représenté 0,04 % de l'actif net moyen³ au cours de la période sur une base annualisée, par rapport à 0,05 % pour la période correspondante de 2021.

Aucun changement n'a été apporté au gestionnaire de la Fiducie, ni à la philosophie ou au processus de placement.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre la Fiducie et ses parties liées au cours de la période de présentation de l'information financière sont présentées ci-après.

Frais de gestion

La Fiducie verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels équivalant à $\frac{1}{12}$ de 0,35 % de la valeur de l'actif net de la Fiducie (calculée conformément à la convention de fiducie de la Fiducie), majorés des taxes canadiennes applicables. Les frais de gestion sont calculés et accumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu le dernier jour de chaque mois. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, la Fiducie a engagé des frais de gestion de 4,6 millions de dollars (exclusion faite des taxes canadiennes applicables), contre 4,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2021.

¹ L'actif net correspond au total de l'actif moins le total du passif (ou le total des capitaux propres) présenté dans les états de la situation financière.

² Les charges d'exploitation, mesure non conforme aux PCGR, pour le premier trimestre clos le 31 mars 2022 correspondent au total des charges selon les états du résultat global non audités, moins les frais de gestion de 4,6 millions de dollars, la taxe de vente de 0,3 million de dollars et les profits de change nets (pertes de change nettes) de néant (les montants depuis le début de la période du 31 mars 2021 étaient de 4,0 millions de dollars, de 0,3 million de dollars et de néant, respectivement).

³ L'actif net moyen correspond à la moyenne de la valeur liquidative quotidienne de la Fiducie pour la période considérée.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières sur la Fiducie et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers de la Fiducie pour les périodes considérées. Tous les montants en dollars sont exprimés en dollars américains.

Actif net par part de la Fiducie¹

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (non audité) \$	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 \$	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 \$	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 \$	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 \$
Actif net à l'ouverture de la période	14,59	15,22	12,30	10,45	10,67
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation²					
Total des produits	—	—	—	—	—
Total des charges	(0,02)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	—	0,02	—	0,01	(0,04)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,84	(0,55)	2,78	1,88	(0,18)
Total de l'augmentation (la diminution) attribuable aux activités d'exploitation	0,82	(0,59)	2,72	1,83	(0,27)
Actif net à la clôture de la période	15,41	14,59	15,22	12,30	10,45

1 Ces renseignements proviennent des états financiers audités et non audités de la Fiducie.

2 L'actif net par part est calculé en fonction du nombre réel de parts en circulation à la date de clôture de la période considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période indiquée. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part à l'ouverture de la période et l'actif net par part à la clôture de la période.

Ratios et données supplémentaires

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (non audité)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	5 887 229 \$	5 008 023 \$	4 892 914 \$	2 462 216 \$	2 024 509 \$
Nombre de parts en circulation ¹	382 032 717	343 316 087	321 576 027	200 247 688	193 642 388
Ratio des frais de gestion ²	0,41 %	0,42 %	0,42 %	0,45 %	0,44 %
Ratio des frais d'opérations ³	néant	néant	néant	néant	néant
Taux de rotation du portefeuille ⁴	néant	0,71 %	néant	1,31 %	3,00 %
Valeur liquidative par part	15,41 \$	14,59 \$	15,22 \$	12,30 \$	10,45 \$
Cours de clôture – NYSE Arca	15,37 \$	14,36 \$	15,09 \$	12,18 \$	10,31 \$
Cours de clôture – TSX	15,38 \$	14,33 \$	15,07 \$	12,17 \$	10,30 \$

1 Ces renseignements sont fournis à la date indiquée, selon le cas.

2 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (incluant les taxes canadiennes applicables et excluant les commissions) pour la période visée et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période indiquée. Puisqu'il n'y a pas de frais d'opérations directs liés aux lingots physiques, le ratio des frais d'opérations est de néant.

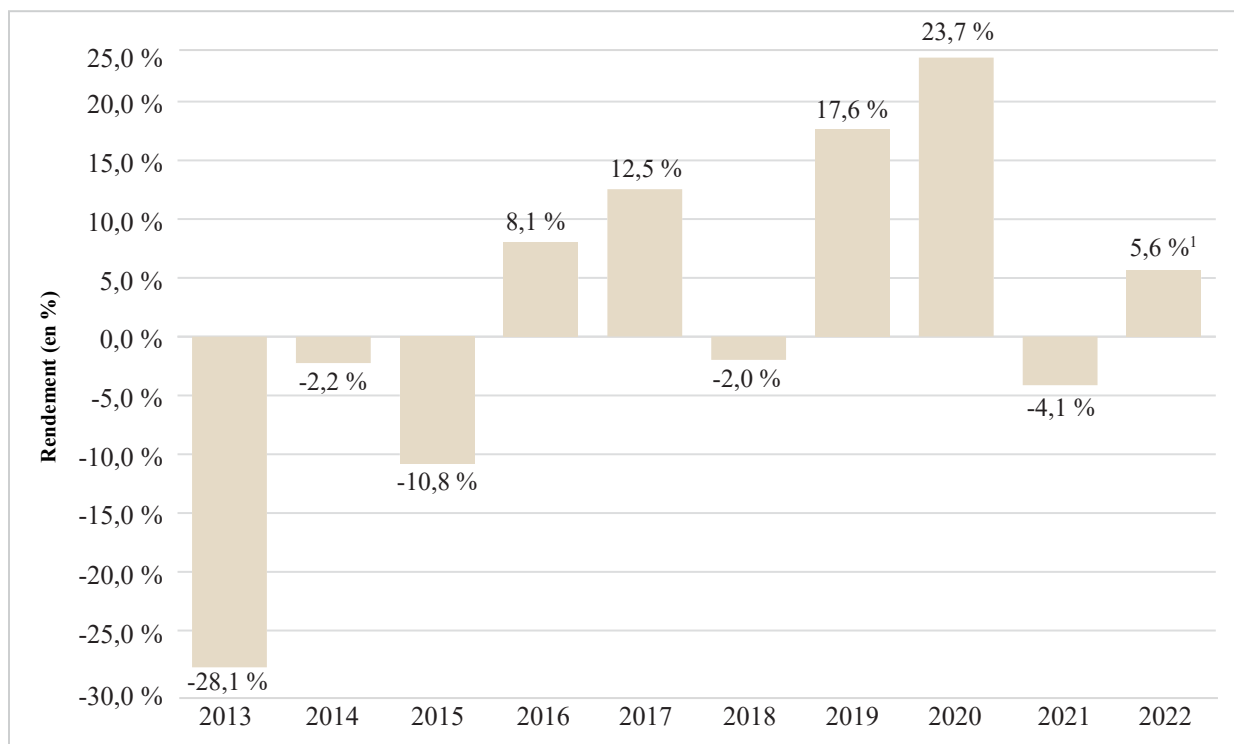
4 Le taux de rotation du portefeuille de la Fiducie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Fiducie négocie les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Fiducie achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus il est possible qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Fiducie.

Rendement passé

Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la Fiducie. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le résultat à payer par un porteur de parts qui pourraient réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative des parts de la Fiducie.

Rendements annuels

Le graphique à barres qui suit donne le rendement des parts de la Fiducie pour les périodes indiquées. Il montre, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué le dernier jour de chaque période.



¹ Pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Aperçu du portefeuille

Le tableau suivant sur les principaux placements présente les 25 principaux placements (ou tous les placements si le nombre total de placements est inférieur à 25) détenus par la Fiducie au 31 mars 2022 sur la base de la juste valeur du placement, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative de la Fiducie.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	
Catégorie d'actifs	En pourcentage de la valeur liquidative
Or	99,2
Trésorerie	0,2
Autres actifs, moins les passifs	0,6
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) 5 887 229 \$	

PRINCIPAUX PLACEMENTS	
Placement	En pourcentage de la valeur liquidative
Lingots d'or physiques	99,2
Trésorerie	0,2
Autres actifs, moins les passifs	0,6
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes effectuées par la Fiducie.

Fiducie d'or physique Sprott
États financiers intermédiaires non audités
31 mars 2022

Fiducie d'or physique Sprott

États du résultat global non audités

(en milliers de dollars US, sauf le nombre de parts)

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2022	Pour le trimestre clos le 31 mars 2021
	\$	\$
Produits		
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les rachats en contrepartie de lingots d'or et les ventes de lingots d'or	—	6 945
Variation des profits latents (pertes latentes) sur lingots d'or	296 310	(501 471)
	296 310	(494 526)
Charges		
Frais de gestion (note 8)	4 585	4 033
Frais d'entreposage de lingots	332	649
Taxe de vente	284	265
Frais d'inscription et de dépôt réglementaire	39	39
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts	28	43
Honoraires juridiques	14	48
Droits de garde	1	1
Charges d'administration	43	53
Honoraires d'audit	25	25
Frais du fiduciaire	1	1
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	1	5
Profits de change nets (pertes de change nettes)	—	—
	5 353	5 162
Bénéfice net (perte nette) et résultat global	290 957	(499 688)
Nombre moyen pondéré de parts	355 577 148	324 464 981
Augmentation (diminution) du total des capitaux propres provenant de l'exploitation par part	0,82	(1,54)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'or physique Sprott

États de la situation financière non audités

(en milliers de dollars US)

	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Actif		
Trésorerie	11 201	6 982
Autres actifs	86	—
Souscriptions à recevoir	40 830	—
Lingots d'or	5 842 884	5 001 081
Total de l'actif	5 895 001	5 008 063
Passif		
Montant à payer au courtier	7 772	—
Créditeurs	—	40
Total du passif	7 772	40
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	5 019 982	4 430 284
Primes sur parts et compte de réserve	136	126
Résultats non distribués (déficit)	980 377	689 478
Commissions de prise ferme et frais d'émission	(113 266)	(111 865)
Total des capitaux propres (note 7)	5 887 229	5 008 023
Total du passif et des capitaux propres	5 895 001	5 008 063
Total des capitaux propres par part	15,41	14,59

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du gestionnaire, Sprott Asset Management LP,
par son commandité, Sprott Asset Management GP Inc. :



Kevin Hibbert
Administrateur



John Ciampaglia
Administrateur

Fiducie d'or physique Sprott

États des variations des capitaux propres non audités

(en milliers de dollars US, sauf le nombre de parts)

Pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021

	Nombre de parts en circulation	Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	Résultats non distribués (déficit)	Commissions de prise ferme et frais d'émission	Primes sur parts et compte de réserve	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	321 576 027	4 105 189	898 560	(110 960)	125	4 892 914
Produit de l'émission de parts (note 7)	6 719 451	98 132	—	—	—	98 132
Coût du rachat de parts (note 7)	(2 310 119)	(23 101)	(10 747)	—	1	(33 847)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global de la période	—	—	(499 688)	—	—	(499 688)
Commissions de prise ferme et frais d'émission	—	—	—	(311)	—	(311)
Solde au 31 mars 2021	325 985 359	4 180 220	388 125	(111 271)	126	4 457 200
Solde au 1^{er} janvier 2022	343 316 087	4 430 284	689 478	(111 865)	126	5 008 023
Produit de l'émission de parts (note 7)	38 730 349	589 835	—	—	—	589 835
Coût du rachat de parts (note 7)	(13 719)	(137)	(58)	—	10	(185)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global de la période	—	—	290 957	—	—	290 957
Commissions de prise ferme et frais d'émission	—	—	—	(1 401)	—	(1 401)
Solde au 31 mars 2022	382 032 717	5 019 982	980 377	(113 266)	136	5 887 229

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'or physique Sprott

Tableaux des flux de trésorerie non audités

(en milliers de dollars US)

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2022	Pour le trimestre clos le 31 mars 2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) de la période	290 957	(499 688)
Ajustement pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) de la période et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
(Profits réalisés nets) pertes réalisées nettes sur les rachats en contrepartie de lingots d'or et les ventes de lingots d'or	—	(6 945)
Variation des (profits latents) pertes latentes sur lingots d'or	(296 310)	501 471
Variation nette de l'actif et du passif d'exploitation		
(Augmentation) diminution des souscriptions à recevoir	(40 830)	—
(Augmentation) diminution des actifs payés d'avance	(86)	—
Augmentation (diminution) du montant à payer au courtier	7 772	—
Augmentation (diminution) des créditeurs	(40)	1 795
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(38 537)	(3 367)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achats de lingots d'or	(545 493)	(90 264)
Ventes de lingots d'or	—	—
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(545 493)	(90 264)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts (note 7)	589 835	98 132
Paiements au rachat de parts (note 7)	(185)	(72)
Commissions de prise ferme et frais d'émission	(1 401)	(311)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	588 249	97 749
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	4 219	4 118
Trésorerie à l'ouverture de la période	6 982	4 405
Trésorerie à la clôture de la période	11 201	8 523

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes afférentes aux états financiers propres à la Fiducie

31 mars 2022

(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)

Gestion du risque financier (note 6)

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Fiducie est d'offrir une option de placement qui a l'avantage d'être sûre, commode et facilement négociable en Bourse pour les investisseurs intéressés à détenir des lingots d'or physiques sans les inconvénients inhérents à un placement direct dans ceux-ci. La Fiducie investit et a l'intention de continuer à investir principalement dans des avoirs à long terme composés de lingots d'or physiques entièrement assignés et libres de toute charge, et elle ne fait pas de spéculation sur les fluctuations à court terme du cours de l'or. La Fiducie n'achètera et ne prévoit détenir que des « lingots bonne livraison », tels qu'ils sont définis par la London Bullion Market Association (« LBMA »), chaque lingot acquis faisant l'objet d'une vérification de conformité à la LBMA.

Les risques importants pertinents pour la Fiducie sont présentés ci-après. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6 des notes générales.

Évaluation de la juste valeur

Le rapprochement des avoirs en lingots pour le trimestre clos le 31 mars 2022 et l'exercice clos le 31 décembre 2021 se présente comme suit.

	31 mars 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde à l'ouverture de la période	5 001 081	4 888 695
Achats	545 493	324 190
Ventes	—	—
Rachats en contrepartie de lingots physiques	—	(33 774)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les ventes de lingots physiques et les rachats en contrepartie de lingots physiques	—	6 945
Variation des profits latents (pertes latentes)	296 310	(184 975)
Solde à la clôture de la période	5 842 884	5 001 081

Le coût des lingots physiques au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021 s'établissait respectivement à 4 607 881 \$ et à 4 062 387 \$.

Risque de marché

a) Autre risque de prix

Si la valeur marchande des lingots d'or augmentait de 1 %, toute autre variable étant constante, le total des capitaux propres et le résultat global augmenteraient d'environ 58,4 millions de dollars (50,0 millions de dollars au 31 décembre 2021). Inversement, si la valeur du lingot d'or reculait de 1 %, le total des capitaux propres et le résultat global diminueraient du même montant.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes afférentes aux états financiers propres à la Fiducie

31 mars 2022

(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)

b) Risque de change

Au 31 mars 2022, une tranche d'environ 221 \$ ([204] \$ au 31 décembre 2021) des autres actifs et des créiteurs de la Fiducie était libellée en dollars canadiens. Par conséquent, une variation de 1 % du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain n'aurait aucune incidence significative pour la Fiducie.

Risque de concentration

Le risque de la Fiducie est concentré dans les lingots d'or physiques détenus à un emplacement dont la valeur représente 99,2 % du total des capitaux propres au 31 mars 2022 (99,9 % des capitaux propres détenus à un emplacement au 31 décembre 2021).

Frais de gestion (note 8)

La Fiducie verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels équivalant à $\frac{1}{12}$ de 0,35 % de la valeur de l'actif net de la Fiducie (calculée conformément à la convention de fiducie de la Fiducie), majorés des taxes canadiennes applicables, calculés et accumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu le dernier jour de chaque mois.

En outre, le gestionnaire a convenu que si, à la fin d'un mois donné, les charges de la Fiducie, y compris les frais de gestion, excèdent $\frac{1}{12}$ de 0,65 % de la valeur de l'actif net de la Fiducie, les frais de gestion à payer au gestionnaire pour ce mois seront diminués d'un montant correspondant à cet excédent jusqu'à concurrence du montant brut des frais de gestion payés par la Fiducie au gestionnaire pour ce mois. Toute diminution des frais de gestion ne sera pas reportée en avant ni ne demeurera payable au gestionnaire au cours de mois futurs. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021, le gestionnaire n'a renoncé à aucun montant à payer. Seront exclus du calcul des charges de la Fiducie aux fins du calcul du plafond des charges : les impôts et taxes applicables à payer par la Fiducie ou auxquels elle peut être assujettie, et toute charge inhabituelle imposée à la Fiducie.

Pertes fiscales reportées en avant

À la fin de l'année d'imposition close le 31 décembre 2021, la Fiducie disposait de pertes en capital disponible aux fins fiscales de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2020).

Information relative aux parties liées (note 8)

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Fiducie a payé des frais de gestion au gestionnaire, comme il est mentionné ci-dessus.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes générales afférentes aux états financiers

31 mars 2022

1. Organisation des Fiducies

La Fiducie d'or physique Sprott, la Fiducie d'argent physique Sprott, la Fiducie de platine et de palladium physiques Sprott et la Fiducie d'or et d'argent physiques Sprott (collectivement, les « Fiducies » et individuellement, une « Fiducie ») sont des fiducies de fonds commun de placement à capital fixe créées en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada, aux termes de conventions de fiducie. Sprott Asset Management LP (le « gestionnaire ») agit comme gestionnaire des Fiducies. Fiducie RBC Services aux investisseurs, fiducie organisée sous le régime des lois du Canada, agit comme fiduciaire des Fiducies. Fiducie RBC Services aux investisseurs agit aussi, au nom des Fiducies, à titre de dépositaire des actifs des Fiducies, sauf les lingots physiques. La Monnaie royale canadienne agit comme dépositaire au nom des Fiducies de lingots physiques appartenant à ces dernières. Le siège social des Fiducies est situé au bureau 2600, South Tower, Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada M5J 2J1.

Les Fiducies sont autorisées à émettre un nombre illimité de parts de fiducie cessibles et rachetables (les « parts »). Toutes les parts émises n'ont aucune valeur nominale, sont entièrement payées, et sont inscrites et négociées à la Bourse de New York Arca (la « NYSE Arca ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX »). La date de création et les symboles boursiers de chacune des Fiducies se présentent comme suit.

Fiducie	Date de la convention de fiducie	Date du premier appel public à l'épargne	Symboles à la NYSE Arca et à la TSX respectivement
Fiducie d'or physique Sprott	Le 28 août 2009, comme modifiée et mise à jour le 7 décembre 2009, le 1 ^{er} février 2010, le 27 février 2015 et le 13 novembre 2020	3 mars 2010	PHYS, PHYS.U
Fiducie d'argent physique Sprott	Le 30 juin 2010, comme modifiée et mise à jour le 1 ^{er} octobre 2010, le 27 février 2015 et le 13 novembre 2020	28 octobre 2010	PSLV, PSLV.U
Fiducie de platine et de palladium physiques Sprott	Le 23 décembre 2011, comme modifiée et mise à jour le 6 juin 2012	19 décembre 2012	SPPP, SPPP.U
Fiducie d'or et d'argent physiques Sprott	Le 26 octobre 2017	16 janvier 2018	CEF, CEF.U

Les états non audités de la situation financière des Fiducies sont en date du 31 mars 2022 et du 31 décembre 2021. Les états non audités du résultat global, les états non audités des variations des capitaux propres et les tableaux non audités des flux de trésorerie des Fiducies sont présentés pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021. Le gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers non audités le 13 mai 2022.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent les estimations et les hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés de l'actif, du passif, des produits et des charges, de même que sur les montants des variations des capitaux propres présentés au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf pour ce qui est des lingots physiques et des actifs financiers et des passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers sont présentés en dollars américains et toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par les Fiducies sont résumées ci-après :

Lingots physiques

Les placements dans les lingots physiques sont évalués à leur juste valeur établie en fonction des cours publiés, et les profits et pertes réalisés et latents sont portés en résultat selon le modèle de la juste valeur de l'International Accounting Standards 40, *Immeubles de placement*, puisque la norme IAS 40 est la plus pertinente. Les transactions sur placement en lingots physiques sont comptabilisées le même jour ouvrable que celui au cours duquel l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Les profits et pertes réalisés et latents des avoirs sont calculés en fonction du coût moyen pondéré.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les autres actifs comme les montants à recevoir des courtiers et les autres montants à recevoir sont classés à titre de prêts et créances et évalués au coût amorti. Les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Impôt sur le résultat

Chaque année d'imposition, les Fiducies sont assujetties à l'impôt sur le résultat qui s'applique aux revenus imposables gagnés au cours de l'année, y compris les gains en capital imposables nets réalisés. Toutefois, les Fiducies ont l'intention de distribuer leurs revenus imposables aux porteurs de parts à la fin de chaque année d'imposition, de sorte que les Fiducies elles-mêmes n'aient pas à payer d'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de chaque Fiducie sont le dollar américain. Le rendement de chaque Fiducie est évalué en dollars américains et leurs liquidités sont gérées en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, événements et conditions sous-jacents.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fiducies aux fins de la préparation des états financiers.

Incertitude relative aux estimations

Aux fins fiscales, les Fiducies traitent généralement les profits sur la vente de lingots comme des gains en capital, plutôt que comme un revenu, puisque les Fiducies ont l'intention d'être des détenteurs passifs à long terme de lingots, et qu'elles vendent généralement leurs avoirs en lingots uniquement dans le but de répondre aux demandes de rachat et de régler les charges. Toutefois, d'après l'Agence du revenu du Canada, les profits réalisés (ou les pertes subies) par des fiducies de fonds communs de placement à la suite de transactions sur des produits de base devraient généralement être traités aux fins fiscales comme un revenu ordinaire plutôt que comme des gains en capital, bien que le traitement dans chaque cas soit une question de fait devant être résolue compte tenu de toutes les circonstances.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes générales afférentes aux états financiers

31 mars 2022

Les hypothèses et les estimations des Fiducies reposent sur l'information disponible à la date de préparation des états financiers. Toutefois, les situations et hypothèses existantes à l'égard des événements à venir pourraient changer en raison de fluctuations du marché ou de situations qui sont indépendantes de la volonté des Fiducies. Ces fluctuations sont prises en compte dans les hypothèses lorsqu'elles se produisent.

5. Évaluation de la juste valeur

Les Fiducies utilisent une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation des données utilisées pour évaluer la juste valeur de leurs placements. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 les prix non ajustés auxquels les Fiducies peuvent avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs non affectés et identiques;

Niveau 2 les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (appuyés par peu ou pas d'activité du marché).

Les lingots physiques sont évalués à la juste valeur. L'évaluation à la juste valeur de tous les lingots relève du niveau 1 de la hiérarchie et est fondée sur des cours publiés. Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, des actifs payés d'avance, des montants à payer au courtier et des crédateurs, le cas échéant, se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

6. Risques financiers, gestion et objectifs

Dans le cadre de la gestion des risques, les Fiducies ont pour objectif de créer de la valeur pour les porteurs de parts et de la préserver. Les risques sont inhérents aux activités des Fiducies, mais sont gérés au moyen d'un processus qui permet de les repérer, de les évaluer et de les surveiller de façon continue, sous réserve des limites de risque et d'autres contrôles. Les Fiducies ont élaboré des lignes directrices en matière de placement qui présentent l'ensemble de leurs stratégies d'affaires, leur seuil de tolérance au risque et leur approche générale en matière de gestion des risques, comme ils sont établis dans les documents de placement de chaque Fiducie. Le gestionnaire de placement des Fiducies est responsable de repérer et de contrôler les risques. Les Fiducies sont exposées au risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de concentration découlant des lingots qu'elles détiennent. Seuls certains risques auxquels les Fiducies sont exposées sont gérés activement par le gestionnaire, étant donné que les Fiducies sont des véhicules de placement à gestion passive. Les risques importants pertinents pour les Fiducies sont présentés ci-après. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres à chaque Fiducie, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

Risque de prix

Le risque de prix découle de la possibilité que des variations des cours des placements de chaque Fiducie, qui sont presque entièrement constitués de lingots, se traduisent par une variation de la juste valeur de ces placements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des instruments financiers. Les Fiducies ne couvrent pas leur exposition au risque de taux d'intérêt puisque ce dernier est minime.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes générales afférentes aux états financiers

31 mars 2022

Risque de change

Le risque de change découle de la possibilité que des fluctuations monétaires entraînent une variation de la valeur comptable. Les actifs de chaque Fiducie, dont la presque totalité est composée de placements dans des lingots, sont libellés en dollars américains. Certaines charges des Fiducies sont payables en dollars canadiens. Par conséquent, les Fiducies sont exposées au risque de change puisque la valeur de leurs actifs et passifs libellés en dollars canadiens varie en raison des fluctuations des taux de change. Toutefois, la plupart de ces actifs et passifs sont à court terme de nature et ne revêtent pas une grande importance par rapport à l'actif net des Fiducies et, à ce titre, l'exposition au risque de change est limitée. Les Fiducies ne concluent pas de transactions de couverture du change.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que les contreparties n'honorent pas leurs obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les Fiducies sont surtout exposées au risque de crédit lorsqu'elles concluent des transactions d'achat et de vente de lingots. Chaque Fiducie a pour politique de ne conclure des transactions qu'avec des contreparties de bonne réputation. Le gestionnaire surveille étroitement la solvabilité des contreparties des Fiducies, comme les courtiers en lingots, en procédant à l'examen de leurs états financiers, lorsqu'ils sont disponibles, des avis réglementaires et des communiqués de presse. Les Fiducies cherchent à atténuer le risque de crédit lié aux transactions non réglées sur lingots en ne concluant des transactions qu'avec des courtiers en lingots très solvables. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque le paiement des lingots n'est effectué qu'au moment de leur réception par le dépositaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que les Fiducies éprouvent des difficultés à respecter leurs obligations liées à leurs passifs financiers et aux rachats. Le risque de liquidité découle de la possibilité que les Fiducies doivent régler leurs passifs plus tôt que prévu. Les Fiducies sont aussi régulièrement exposées au rachat de parts au comptant et contre des lingots. Les Fiducies gèrent leur obligation de rachat lorsqu'elles sont tenues de le faire et leur risque de liquidité global en ne permettant que des rachats mensuels, qui nécessitent un préavis de 15 jours aux Fiducies. Le risque de liquidité de chaque Fiducie est minime puisque leur principal investissement consiste en des lingots physiques, lesquels sont négociés sur un marché très liquide. Tous les passifs financiers des Fiducies, y compris le montant à payer au courtier, les créiteurs et les frais de gestion à payer, ont une échéance de moins de trois mois.

Risque de concentration

Le risque de chaque Fiducie se concentre sur les lingots physiques de métaux précieux.

7. Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Les Fiducies sont autorisées à émettre un nombre illimité de parts de fiducie cessibles et rachetables en une ou plusieurs catégories et séries de parts. Le capital des Fiducies est représenté par les parts de fiducie émises, rachetables et cessibles. Des informations quantitatives au sujet du capital des Fiducies figurent dans leurs états non audités des variations des capitaux propres. En vertu des conventions de chaque Fiducie, les parts peuvent être rachetées mensuellement au gré du porteur de parts contre des lingots physiques, ou au comptant. Les parts rachetées contre des lingots physiques donnent droit à un prix de rachat équivalant à 100 % de la valeur liquidative des parts rachetées le dernier jour ouvrable du mois au cours duquel la demande de rachat est traitée. Un porteur de parts demandant le rachat de parts contre des lingots physiques est responsable des dépenses liées à l'exécution du rachat et des frais de livraison applicables, y compris le traitement de l'avis de rachat, la livraison des lingots physiques pour les parts qui sont rachetées et les frais d'entrée et de sortie d'entrepôt des lingots applicables. Les parts rachetées au comptant donnent droit à un prix de rachat équivalant à 95 % du montant le moins élevé entre i) le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts négociées à la NYSE Arca ou, si la négociation a été suspendue à la NYSE Arca, à la TSX, pour les cinq derniers jours ouvrables du mois au cours duquel la demande de rachat est traitée et ii) la valeur liquidative des parts rachetées à 16 h, heure normale de l'Est, le dernier jour ouvrable du mois au cours duquel la demande de rachat est traitée.

Lorsque des parts sont rachetées et annulées et que le coût de ces parts est supérieur ou inférieur à leur valeur déclarée ou assignée, les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts sont diminués d'un montant égal à la valeur déclarée ou assignée des parts. L'écart entre le prix de rachat et la valeur déclarée ou assignée des parts est attribué aux primes sur parts et au compte de réserve (équivalant à la réduction de 5 % du prix des parts rachetées au comptant, tel qu'il est décrit plus haut) et aux résultats non distribués selon la tranche qui est attribuable au rachat.

Les parts des Fiducies sont classées à titre de capitaux propres dans les états non audités de la situation financière, puisque les parts des Fiducies respectent les critères de l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), pour le classement dans les capitaux propres.

Valeur liquidative

La valeur liquidative s'entend de l'actif net d'une Fiducie (juste valeur du total de l'actif moins la juste valeur du total du passif), calculé selon la valeur des lingots physiques en fonction du cours de fin de journée fourni par une source d'évaluation reconnue.

Gestion du capital

En raison de la capacité d'émettre, de rembourser et de revendre des parts des Fiducies, le capital des Fiducies, comme présenté dans les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts dans les états non audités de la situation financière, peut varier en fonction des demandes de rachat et de souscription auprès des Fiducies. Les Fiducies ne sont pas assujetties à des exigences externes en matière de capital ni à des restrictions légales quant à l'émission, au rachat ou à la revente de parts rachetables autres que celles qui sont énoncées dans les conventions de fiducie. Les Fiducies ne peuvent procéder à l'émission de parts additionnelles, sauf i) si le produit net par part devant être reçu par les Fiducies n'est pas inférieur à 100 % de la dernière valeur liquidative calculée immédiatement avant ou au moment de l'établissement du prix de cette émission, ou ii) par voie de distribution de parts dans le cadre d'une distribution de revenus.

Fiducie d'or physique Sprott

Notes générales afférentes aux états financiers

31 mars 2022

En matière de gestion du capital, les objectifs de chaque Fiducie sont les suivants :

- investir et détenir la quasi-totalité de l'actif de la Fiducie dans des lingots physiques;
- maintenir des liquidités suffisantes pour le règlement des charges de chaque Fiducie et le rachat de parts lorsque la demande en est faite.

Se reporter à la note 6, « Risques financiers, gestion et objectifs », pour des précisions sur les politiques et les procédures auxquelles les Fiducies ont recours pour gérer leur capital.

8. Information relative aux parties liées

Les Fiducies versent au gestionnaire des frais de gestion mensuels calculés et accumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu le dernier jour de chaque mois. Les frais de gestion sont propres à chaque Fiducie et sont assujettis aux taxes applicables.

9. Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (« Règlement 81-107 »), le gestionnaire a créé un CEI pour un certain nombre de fonds qu'il gère, dont les Fiducies. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquels le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion de certains fonds, y compris les Fiducies, et de faire des recommandations à ce dernier à ce sujet. Le CEI est composé de trois personnes, chacune étant indépendante du gestionnaire et de tous les fonds gérés par le gestionnaire, y compris les Fiducies. Chaque fonds assujetti à la supervision du CEI paie une part des honoraires des membres du CEI, des coûts et des autres frais relatifs aux activités du CEI. Chaque année, le CEI fait rapport sur ses activités aux porteurs de parts des fonds assujettis à sa supervision, conformément au Règlement 81-107.

10. Membres du personnel

Les Fiducies n'avaient pas de personnel au cours de la période, puisque leurs activités étaient gérées par les membres du personnel du gestionnaire ou du fiduciaire, selon le cas.

Renseignements sur l'entreprise

Siège social

Fiducie d'or physique Sprott
Royal Bank Plaza, South Tower
200 Bay Street
Suite 2600, P.O. Box 26
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Sans frais : 888-622-1813
Courriel : bullion@sprott.com

Auditeurs

KPMG s.f.l./s.e.n.c.r.l.
Bay Adelaide Centre
333 Bay Street, Suite 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5

Conseillers juridiques

Baker & McKenzie LLP
Brookfield Place
Bay Wellington Tower
181 Bay Street, Suite 2100
Toronto (Ontario) Canada M5J 2T3

Seward & Kissel LLP
901 K Street NW, 8th Floor
Washington, DC 20001

Sprott

www.sprott.com